



COMMUNIQUÉ DE PRESSE Pour diffusion immédiate

Rapport de la Table québécoise de la sécurité routière et priorités gouvernementales

Feu vert au redressement énergétique du bilan routier

Montréal, le 5 juillet 2007. L'Association du transport urbain du Québec (ATUQ) était conviée ce matin à la remise officielle du premier Rapport de la Table québécoise de la sécurité routière à la Ministre des Transports du Québec, Mme Julie Boulet.

L'ATUQ, comme membre de cette Table depuis sa création en décembre 2005, a participé activement à l'élaboration des 23 recommandations déposées et se réjouit de la réaction immédiate et concrète de la Ministre, qui a annoncé en conférence de presse six priorités d'action.

Depuis 2001, le bilan routier au Québec se détériore. On observe une hausse du nombre de décès et du nombre total de victimes. Si bien qu'en 2006 la route a fait 50 443 victimes et causé 717 décès et ce, alors que le bilan routier des trente dernières années (1973-2001) s'était considérablement amélioré. Il fallait donc agir, agir vite et avec énergie pour redresser cette tendance.

Les travaux de la Table présidée par M. De Koninck ont porté fruit. Mais le vrai défi est de passer à l'action, car les causes des accidents sont multiples, dépendent de plusieurs facteurs et interpellent l'ensemble de la société québécoise. Les solutions par conséquent ne sont pas simples et reposent sur un ensemble de moyens qui doivent faire consensus dans la société et les groupes concernés. Il n'existe pas de panacée en cette matière ou de recette miracle.

La Ministre peut donc compter sur l'ATUQ et ses membres pour l'appuyer dans la mise en œuvre du plan d'action gouvernemental, notamment dans le projet pilote des radars photographiques et des caméras feux rouges, mais également sur l'ensemble des moyens qui auront une incidence sur le transport urbain.

Rappelons que l'ATUQ est aussi membre de la Table de concertation gouvernement industrie sur la sécurité des véhicules lourds et que les neuf sociétés de transport en commun du Québec ont conclu une entente avec la Commission des transports du Québec afin de se soumettre volontairement à un audit « sécurité » à tous les trois ans.

De plus l'ATUQ organise depuis 2 ans une semaine « sécurité routière » sous le thème Le transport en commun, une valeur sûre, en collaboration avec la SAAQ. Cette semaine est une activité de sensibilisation à l'intention des chauffeurs, qui remporte un vif succès.

...2

Donc avec le dépôt du Rapport de la Table et les annonces de la Ministre, le feu vert est donné à un redressement énergique du bilan routier. Cependant, il faut reconnaître que le parcours ne sera pas facile et nécessitera l'implication et la bonne volonté de tous.

À propos de l'ATUQ : L'ATUQ représente les neuf sociétés de transport en commun du Québec, à savoir Montréal, Québec, Lévis, Laval, Longueuil, Gatineau, Trois-Rivières, Saguenay et Sherbrooke. Créée en 1983, l'ATUQ a pour mission d'assurer la promotion du transport en commun et la défense des intérêts de ses membres auprès des partenaires de l'industrie et des différentes instances gouvernementales. De plus, l'association contribue, par différents projets et activités, à l'amélioration continue de la performance des sociétés.

- 30 -

Source : Roxane Fafard, Responsable des communications et de la recherche
Association du transport urbain du Québec
Téléphone : (514) 280-4640 / roxane.fafard@atuq.com / www.atuq.com